

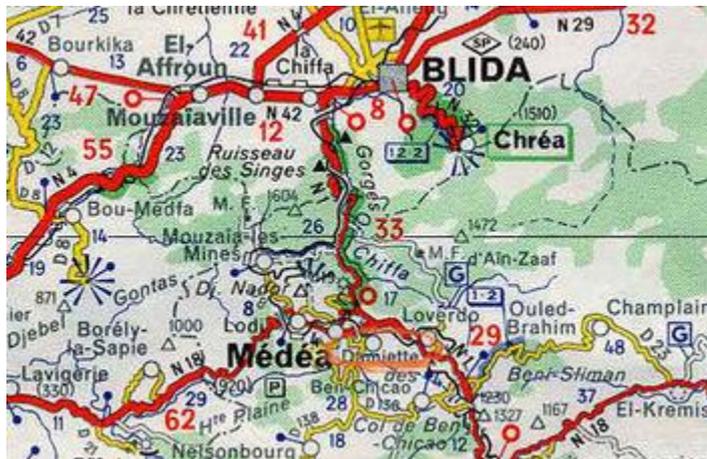
INFO 298

« Non au 19 Mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de CHREA

A une altitude de 1550 mètres la commune de Chréa est située sur les hauteurs de la ville de Blida, distante de 18 km, et à environ 64 km au sud-ouest d'Alger



Présence française 1830-1962

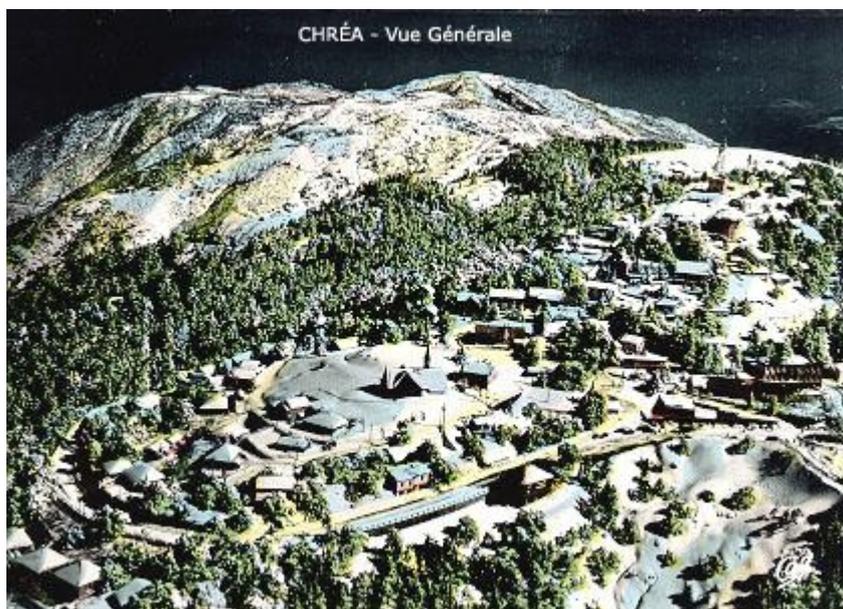
En 1911, pour éviter des constructions sans plan d'ensemble et le déboisement, le Conseil municipal de Blida décide de créer une station estivale dans cette partie de l'Atlas Blidéen.

En 1913, la forêt est déclarée Parc National de Chréa, confirmé par arrêté gouvernemental du 3 septembre 1925.

En 1946, la ville de Blida demande à Monsieur Socart, architecte du Gouvernement Général, d'établir un projet d'extension de Chréa.

La loi de réforme communale de 1956, fait de Chréa une nouvelle commune distincte de Blida qui est amputée d'une partie des territoires des Sidi Fodhil, des Beni Salah, des Ghellaie, des Ferroukra et des Bena Messaoud.

La nouvelle commune avait ainsi une superficie d'environ 10.000 hectares et une population évaluée de 6 ou 7.000 habitants pour la plupart en Douars.

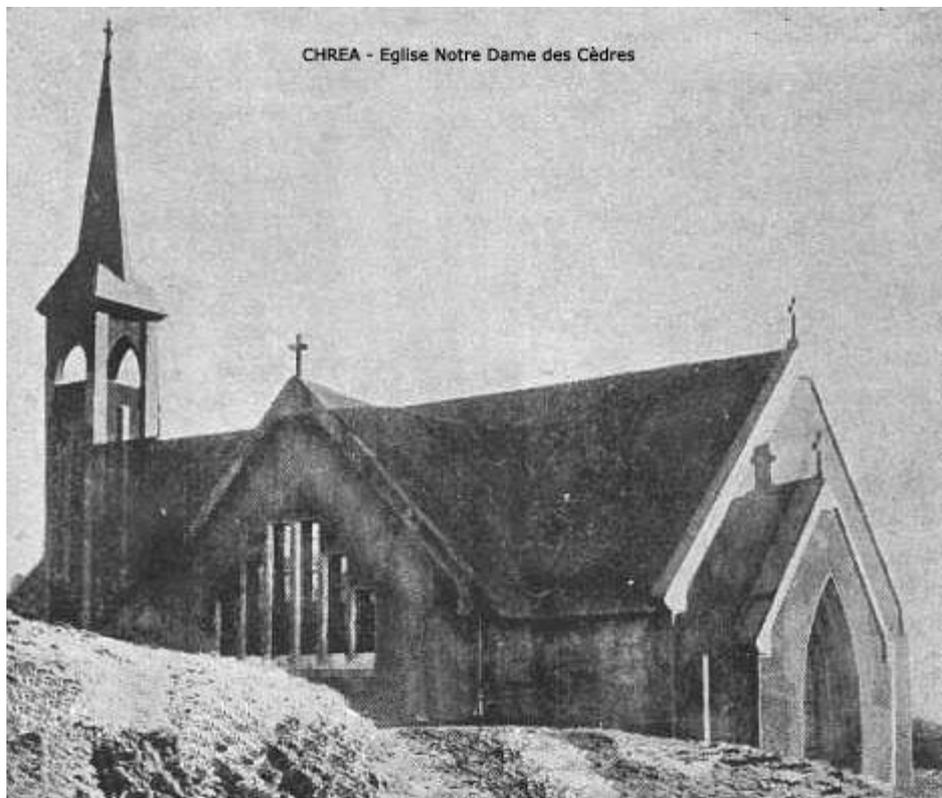


Chréa, jusqu'en 1956, dépendait de Blida qui en avait fait une station climatique.

Commune de plein exercice à cette date, elle était reliée à Blida par une route de 18 km, pour un dénivelé de 1200 mètres, certaines pentes ayant 14 % d'inclinaison.

Elle fut certainement la première station de ski d'Afrique et connut un grand succès auprès du public grâce à d'André Cosso, assureur à Alger, et à son beau-frère, Paul Dupuy, qui y créèrent l'hôtel des Cèdres où l'Aga Khan et la Bégum avaient leurs habitudes.

Selon la légende, c'est un "poilu" blidéen, du nom de Gabriel Gelly connu par "Père Gelly", qui ayant été gravement gazé, aurait eu l'idée de planter sa tente traditionnelle (une gaitoune) à Chréa, pour profiter de l'air pur, et qui aurait construit le premier hôtel-restaurant, l'Hôtel des Cèdres, attirant les premiers sportifs.



Sports d'hiver en Algérie

On comprendra facilement que, au cours de la mauvaise saison, certaines régions de notre colonie puissent se prêter à la pratique des Sports d'hiver. En fait, la pratique de ces Sports est très en vogue et le nombre de ceux qui s'y livrent est infiniment plus élevé qu'on ne pourrait le supposer.

Jusqu'ici, seul, le Parc National de Chréa a été méthodiquement organisé dans ce but. Dès que la neige a recouvert les pentes du Kef Chréa (1497 mètres) et du pic d'Abd el Kader (1629 m.), le Ski-Club algérien organise un service de renseignements, qui informe, chaque jour, les Skieurs de l'état de la neige, afin qu'ils ne se dérangent qu'à bon escient. Il existe des pistes de saut, des concours sont organisés et des fêtes très suivies sont données, par le Ski-Club. Au cours de ces fêtes, on se livre avec entrain à la pratique de tous les sports d'hiver.

Le terrain de Ski se trouve donc à 2 ou 3 heures d'Alger. Il est bon que cela soit connu. D'autre part, si Chréa est le seul endroit où fonctionne un Ski-Club, il en est d'autres où l'on peut pratiquer, à sa guise tous les sports d'hiver.

Pour y parvenir une route d'une centaine de lacets en épingle à cheveux. Mais il existe des itinéraires pour accéder à Chréa :

- Les traverses : sentiers qui, justement, coupent les lacets et abrègent le parcours des randonneurs,

-« La châtaigneraie » est une 1^{ère} halte avec sa source glacée,

-Plus haut, à environ 13 km de Blida : « Les glaciers », une masse de cèdres élancés et plantés en pépinière. Ce nom est issu d'excavations parfaitement aménagées destinées à conserver la glace naturelle. Il n'y avait guère

de réfrigérateurs, entre les deux guerres, et c'était à dos de mulet que l'on descendait la glace à Blida pour la vendre.

- Nous sommes encore qu'à 1000 mètres d'altitude et le plus rude de la côte reste à parcourir avant d'arriver à la station et au col de Chréa.

L'air y est pur, la vue superbe s'étend sur toute la plaine de la Mitidja, depuis la Chenoua et sa masse sombre au bord de la mer à l'Ouest jusqu'aux contreforts du Sahel algérois et du Cap Matifou, à l'Est – environ 180°. De nuit, c'est féérique, toutes les lumières scintillent, on voit les phares des voitures qui reviennent des villages côtiers vers Boufarik ou Blida. C'est inoubliable ! (Cf : http://alger-roi.fr/Alger/chrea/textes/1_raconte_chrea_pn100.htm)

Le ski-club :



Toutes les administrations, quelques cités de la plaine possédaient des maisons de vacances à Chréa, la plus importante étant l'Aérium de la ville d'Alger ; il accueillait 300 ou 350 enfants de toutes confessions, nécessaires pour la plupart ; cet établissement assurait, en plus des soins, la scolarisation de ces enfants en 8 classes qui fonctionnaient toute l'année.



Évidemment, Chréa est une création française.

L'ATLAS BLIDEEN

L'Atlas blidéen, ou Atlas mitidjien, ou Petit Atlas est un massif montagneux au Nord de l'Algérie et qui fait partie de l'Atlas tellien central. Le point culminant de l'Atlas blidéen est le Koudiat Sidi Abdelkader qui culmine à 1 629 mètres d'altitude.



L'Atlas blidéen est situé au Nord de Blida, au Sud de Médéa et à l'Est de Bouira. Il s'étend du djebel Mouzaïa dans la région de Blida jusqu'au djebel Hellala dans la région de Bouira, ou alors de la vallée de l'oued Djer à l'ouest, à celle de l'oued Isser à l'est. La plaine de la Mitidja se situe au pied de l'Atlas blidéen, face à ses premiers contreforts.

L'Atlas blidéen comprend les montagnes des Beni Saleh, des Beni Misra, des Beni Messouat.

Outre son point culminant, le Koudiat Sidi Abdelkader, les principaux sommets sont le Djebel Mouzaïa (1 604 m) ;

- le Kef de Chréa (1 550 m) ;
- le Ferouhka (1 497 m) ;
- le Koudiat Alloui (1 319 m) ;
- le Koudiat Sidi Mokrefi (1 326 m) ;
- le Bou Mali (1 271 m) ;
- le Djebel Kayett (1 269 m) ;
- le Djebel Sidi El Mokri (1 252 m) ;
- le Kef Tacherchourt (1 221 m) ;
- le Djebel Tiberquent (1 196 m) ;
- le Kef El Afrais (1 122 m) ;
- le Koudiat Béni Arif (1 079 m) ;
- le Tizgui (1 058 m) ;
- le Koudiat Tidjidjelt (1 012 m).

La végétation est composée de pins et de cèdres de l'Atlas pouvant atteindre 45 à 50 mètres de haut sur dix mètres de circonférence.

Et si vous souhaitez en savoir plus sur la ville de CHREA, cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :

<http://www.youtube.com/watch?v=n-go-wkW4M4>

<http://encyclopedie-afn.org/Chr%C3%A9a - Ville>

http://alger-roi.fr/Alger/chrea/textes/1_raconte_chrea_pn100.htm

<http://lestizis.free.fr/Algerie/Villes-Villages/slides/Chrea-01.html>

<http://zlabia.com/forum/read.php?8,10465>

<http://algerie.voyage.over-blog.com/parc-de-chr%C3%A9a-alg%C3%A9rie>

<http://www.nouara-algerie.com/article-decouverte-d-un-nid-a-chrea-le-circaete-ou-l-aigle-jean-le-blanc-43047184.html>

<http://jean.salvano.perso.sfr.fr/Blida/>

<http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/a-la-decouverte-de-chra>

2/ Le GOUVERNEUR GENERAL Jules CAMBON

Jules Cambon, est né à Paris le 5 avril 1845 et mort à Vevey (Suisse) le 19 septembre 1935 (à 90 ans). C'était un diplomate et administrateur français.



Après avoir entamé une carrière d'avocat en 1866, il entre dans l'administration en 1871 et **occupe plusieurs postes**. En 1874, il poursuit sa carrière en **Algérie**, d'abord à la Direction générale des Affaires civiles, puis comme **préfet de Constantine**. Dans les années qui suivirent, il occupa les fonctions de secrétaire général à la Préfecture de Police de Paris (1879), de préfet du Nord (1882), puis du Rhône (1887). **Le 18 avril 1891, il est nommé gouverneur général de l'Algérie jusqu'au 1^{er} octobre 1897.**

En 1897, il est nommé ambassadeur de France à Washington. Il participe activement aux négociations de paix entre l'Espagne et les États-Unis ainsi qu'à l'élaboration du Traité de Paris de 1898. Il est ensuite ambassadeur à Madrid en 1902, puis à Berlin en 1907, où il fréquente le salon politique de la princesse Radziwill, née Castellane. A ce poste il œuvra de toutes ses forces pour la détente des relations franco-allemandes et pour la sauvegarde de la paix. Il parvint à éviter la guerre en 1911, au moment de la crise d'Agadir. À partir de 1914, il est secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Après la Première Guerre mondiale, il participa à l'élaboration du traité de paix et devient président de la Conférence des Ambassadeurs.

Ce diplomate, qui avait rendu de très grands services et dont la parole faisait autorité dans les milieux gouvernementaux, fut élu à l'Académie française le 16 mai 1918, au fauteuil (n°40) de Francis Charmes. Il obtint dès le premier tour 19 voix, contre 5 à Pierre Mille et 3 à Tancrède Martel. Il fut reçu le 20 novembre 1919 par Alexandre Ribot.

Lors de la conférence de paix de Paris (1919), il est président de la « commission des affaires grecques » où il gère les différends entre la Grèce d'Elefthérios Venizélos et l'Italie, principalement à propos de l'Épire du nord. En 1920, il devient président de la Compagnie Radio France, entreprise qui s'appête à jouer un rôle international, puis, en 1930, de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Grand Croix de la Légion d'honneur ; il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Le Diplomate*, nourri de son expérience et de ses souvenirs d'ambassadeur et de négociateur.

Jusqu'en 1962 la ville d'Alger l'a honoré. Une rue et place de notre capitale portaient son nom.



[ALGER : La Place Jules Cambon ou Carrefour du Triolet]

3/ Le 9^{ème} Régiment de Zouaves



Le 9^{ème} régiment de zouaves (9^e RZ) était un régiment d'infanterie appartenant à l'Armée d'Afrique qui dépendait de l'armée de terre française

Créé en 1914, conformément au plan de mobilisation, il se distingue particulièrement lors de la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle il est cité six fois à l'ordre de l'Armée et obtient la Légion d'honneur, puis lors de la Seconde Guerre mondiale ; il est à nouveau cité deux fois à l'ordre de l'Armée.

Création et différentes dénominations

- Septembre 1914 : formation à Caudéran (33) du Régiment de marche de la 3^e brigade du Maroc, par la réunion de trois bataillons de zouaves débarqués à Sète et venus du Maroc :
 - le 1^{er} bataillon du 4^e Régiment de Zouaves ;
 - le 2^e bataillon du 1^{er} Régiment de Zouaves ;
 - le 3^e bataillon du 1^{er} Régiment de Zouaves.

Ce régiment est incorporé à la 3^e brigade du Maroc, 13^e Corps, VI^e Armée.

- décembre 1914 : renommé le 9^e régiment de Marche de Zouaves
- février 1919 : bien que s'étant particulièrement distingué durant la guerre, le régiment est dispersé en février, puis dissous.
- 1^{er} janvier 1920 : eu égard au comportement du régiment et à ses décorations, un des deux régiments de zouaves créés en plus des quatre premiers porte le nom de 9^e régiment de Zouaves.
- 1928 : dissolution
- 1934 : reformation
- 1956 : dissolution
- 1959 : reformation pour participer à la guerre d'Algérie
- 1962 : dissolution.
- 1982 : réactivé au centre d'entraînement commando (CEC) de Givet (Ardennes)
- 1999 : le CEC perd le nom de 9^e Zouaves, mais conserve son drapeau et les traditions des zouaves jusqu'au 3 mars 2006.
- 2000 : le CEC continue à porter le nom de 9^e Zouaves (2000-2005).
- 2006 : dissolution. Le drapeau des zouaves est retiré du CEC et est remis à l'École d'Application de l'Infanterie (EAI) à Montpellier.

Depuis 1945

Réduit en 1946 à un bataillon, il prend part aux premières opérations de police en Kabylie dès 1954. Puis il est chargé au difficile maintien de l'ordre dans la ville d'Alger. Notamment avec sa 4^e compagnie installée dans la Casbah qui démantèle de nombreux réseaux du FLN sous les ordres du capitaine Sirvent (qui est un pied-noir).

Le régiment est dissout en octobre 1962.

Inscriptions portées sur le drapeau du régiment

Il porte, cousues en lettres d'or dans ses plis, les inscriptions suivantes



Décorations

- [Fourragère](#) à la couleur du ruban de la [Légion d'honneur](#) (1919)
- [Légion d'honneur](#) (1919)
- [Croix de Guerre 1914-1918](#) 6 palmes et 1 étoile d'argent
- [Croix de Guerre 1939-1945](#) 2 palmes

Devise

"Chacals en Algérie et tigres à Verdun"

Marche du 9^e Zouave

Comme pour tous leurs camarades des autres régiments de Zouaves, les zouzous du "9" ont pour chant de tradition : **"Pan Pan l'arbi !"**. Notons que les zouaves, d'après 1945, **entonnent aussi "les Africains"**.

Personnalités ayant servi au 9^e régiment de zouaves

Le général de Montsabert a servi dans ce régiment en 1914-1918.

Et aussi sur le même sujet :

http://collectifrance40.free.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=71&Itemid=87

<http://vinny03.perso.neuf.fr/gg/leshistos/9ezouaves.htm>

http://guy.joly1.free.fr/fourragere_rouge_le_9_regiment_de_marche_de_zouaves.html

4/ L'écrivain algérien Boualem Sansal ne croit pas à la démocratie dans le monde arabo-musulman

<http://www.algerie-focus.com/blog/2013/10/lecrivain-algerien-boualem-sansal-ne-croit-pas-a-la-democratie-dans-le-monde-arabo-musulman/>

L'écrivain algérien Boualem Sansal provoque une nouvelle fois la polémique. Son dernier livre, intitulé **«Gouverner au nom d'Allah – Islamisation et soif de pouvoir dans le monde arabe»**, publié aux éditions Gallimard, **défraie la chronique.**

Dans un entretien paru lundi sur le site internet du média belge «Le Vif», l'écrivain algérien revient sur le contenu de son livre en s'exprimant sûr ce qui est communément appelé le «Printemps Arabe». **«Je ne crois pas à la démocratie dans le monde arabo-musulman»**, a lancé tout de go Sansal, avant d'expliquer : **«Elle ne verra le jour que lorsque les intellectuels se mobiliseront massivement ou travailleront ensemble pour transformer la société et les partis politiques»**. En somme, pour lui, le contexte actuel ne se prête pas à la démocratisation des sociétés arabes.

D'où, selon lui, **la montée de l'islamisme dans chaque pays qui a connu ces changements**. Le printemps arabe, **«perçu par les observateurs occidentaux comme un mouvement révolutionnaire, alors qu'il s'agit d'une colère spontanée, aussitôt récupérée par les islamistes»**, a estimé l'écrivain algérien. Et comme les occidentaux **«préfèrent» une «stabilité»** qui garantirait leurs intérêts, ils font tout pour pérenniser le **statu-quo actuel**. Si l'islamisme est devenu prédominant dans tous les pays arabes, les sociétés occidentales sont également touchées, a-t-il laissé entendre. Sansal évoque également la **«régression de l'Occident»** qui est propice à une **islamisation galopante des sociétés.**

«Je suis effrayé par l'évolution foudroyante de l'islamisme européen en moins de dix ans», a-t-il déclaré. **«S'il y a un responsable de la situation dramatique en Europe, ce sont les politiques. Ils représentent un danger car, à force d'aller de compromis en compromis, ils vont de compromission en compromission»**, a-t-il encore ajouté. En somme, pour Boualem Sansal, la situation actuelle du monde arabe ne permettrait nullement l'émergence de démocraties. Et l'Occident ne pourrait rien faire pour remédier à cette situation.

5/ Bourse : Londres lance un "indice islamique"

La City de Londres veut attirer les capitaux, quelle que soit leur origine. Le premier ministre britannique David Cameron doit annoncer, mardi 29 octobre, le lancement d'un nouvel "indice islamique" à la Bourse de Londres et le projet d'obligations islamiques en Grande-Bretagne.

"Le Trésor est actuellement en train de plancher sur le lancement des premières obligations islamiques pour un montant d'environ 200 millions de livres [234 millions d'euros]", devrait-il révéler, selon un extrait du discours remis par ses services de Downing Street.

M. Cameron s'exprimera devant plus de 1 800 dirigeants politiques et hommes d'affaires lors du 9^e Forum économique du monde islamique à Londres, qui se tient pour la première fois en dehors d'un pays musulman. Le premier ministre entend ainsi renforcer les liens financiers entre la Grande-Bretagne et le monde islamique.

"Aujourd'hui, la Bourse de Londres annonce la création de nouveaux indices, va-t-il indiquer. Cela signifie la création d'un nouveau moyen de découvrir des opportunités de finance islamique."

ÉTALON DE VALEUR...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/29/la-bourse-de-londres-va-lancer-des-obligations-islamiques_3504691_3234.html

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/industrie-financiere/20131029trib000792971/la-city-se-convertit-a-la-finance-islamique-londres-emet-une-obligation-charia-compatible.html>

6/ Une frappe de drone en Somalie permet de neutraliser un chef shebab

http://www.infosdefense.com/une-frappe-de-drone-en-somalie-permet-de-neutraliser-un-chef-shebab-35429/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=une-frappe-de-drone-en-somalie-permet-de-neutraliser-un-chef-shebab-35429

Un commandant shebab a été tué aujourd'hui dans le sud ouest de la Somalie.

L'information a été confirmée à nos confrères de CNN. Un drone américain a conduit aujourd'hui une frappe autour de la localité de Jilib à une centaine de kilomètres de la frontière kenyenne. La mission est une réussite pour le contre-terrorisme américain.

Deux individus ont été tués après que le (ou les) missile(s) hellfire du drone américain ait touché leur véhicule à bord duquel ils circulaient. Un des deux hommes, Abu Mohamed, était considéré par le renseignement américain comme un expert en explosif au sein de la mouvance terroriste. Le drone en question stationne vraisemblablement sur l'aérodrome de Chabelley à Djibouti, site sur lequel l'US Air Force a du récemment déménager suite à plusieurs crashes de MQ-1 Predator.

Cette opération visait-elle à neutraliser Mohamed Abdikadir Mohamed, un haut dirigeant shebab que les SEAL avaient manqués de capturer au début du mois ? Quoiqu'il en soit, cette nouvelle opération prouve que les Etats-Unis maintiennent la pression dans la guerre qui se joue dans l'ombre au quotidien dans la corne de l'Afrique. Une lutte antiterroriste qui mobilise aussi bien la NSA pour intercepter les communications entre les shebab que les unités de Forces Spéciales pour localiser et tracer les jihadistes dans la région.

7/ Justice Taubira : traitement de faveur pour le tueur de Fiona (Source Mr JM Martinet)

<http://24heuresactu.com/2013/10/23/justice-taubira-traitement-de-faveur-pour-le-tueur-de-fiona/>

Berkane Makhlouf, le compagnon de la mère de Fiona, qui a tué la petite fille à force de coups, bénéficie d'un traitement de faveur en prison, où il a droit à des doubles rations alimentaires par rapport à ses camarades. Bienvenus dans la justice Taubira.

En France, il faut croire que plus votre crime est ignoble, plus la justice se montre généreuse à votre égard. On était déjà dégoûté en apprenant que le projet de loi de peine probatoire de Christiane Taubira devrait permettre à la mère de la petite Fiona, morte après un passage à tabac dans son propre foyer et enterrée en douce par sa mère et son beau père (le corps n'a toujours pas été retrouvé) de ne pas aller en prison. Comment ne pas être

effaré en découvrant que le bourreau de la fillette a droit à deux fois plus de nourriture que les autres pensionnaires de sa prison ?

C'est le syndicat FO pénitentiaire qui a dénoncé ce « traitement de faveur » surréaliste, qui consiste en un « un double repas » offert au tueur de Fiona dans sa prison de Moulins-Yzeure, dans l'Allier.

Berkane Makhlouf, modèle de l'intégration tant vantée par Cécile Duflot, est mis en examen pour « coups mortels aggravés ». Il a avoué les faits. En prison, l'homme s'est plaint de ne pas être assez bien nourri et le personnel médical de l'établissement a demandé à la direction de lui accorder une double ration, selon le secrétaire FO pénitentiaire à Moulins, Michel Cherruault. Et dans la France orange mécanique, on ne dit jamais non à un criminel : Berkane a donc eu gain de cause.

« Ce qui nous gêne, c'est pourquoi lui et pas les autres. Car sauf information que nous n'avons pas, Berkane Makhlouf ne souffre d'aucune pathologie », a déclaré le syndicaliste indigné.

Selon Thierry Gidon, délégué régional FO pénitentiaire, cette double ration du tueur de Fiona pour les trois repas quotidiens, dont il bénéficie depuis le 12 octobre, « crée des tensions au sein de la détention ».

On peut être sûr que sous la gouvernance socialiste, les honnêtes travailleurs français qui évitent de tuer des gamines à coups de poings n'ont pas le droit ni à l'erreur, ni à une double ration de quoi que ce soit (hormis d'impôts, bien entendu) !

Ndlr : *J'avoue avoir eu des doutes au sujet l'authenticité de cette info. Et pourtant c'est tristement confirmé par*

<http://www.pdfcentre.fr/archive/2013/10/24/justice-taubira-traitement-de-faveur-pour-le-tueur-presume-d.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso